

Département du NORD

Arrondissement de DUNKERQUE

Canton d'HAZEBROUCK

COMMUNE D'HAVERSKERQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 008_2024

Séance du lundi 19 février 2024

L'an deux mil vingt-deux,
Le lundi dix-neuf février à dix-neuf heures ;

Le Conseil Municipal s'est réuni salle Victor DEHAINE d'Haverskerque, sous la présidence Mme Jocelyne DURUT, Maire, en suite de convocation en date du 14 février 2024 dont un exemplaire a été affiché en Mairie.

Étaient présents : Mme Jocelyne DURUT, Maire ; M. Philippe BLERVAQUE, Mme Catherine WILLEMS, Maire-adjoints ; M. Franky SALON, Mme Virginie VASSEUR, Mme Françoise WARNEYS, Mme Brigitte DELANNOY, Mme Domitille DENEUVILLE, M. Christophe LOUVEAU, Conseillers municipaux.

Étaient excusés :

M. Eddy ROLIN, Maire-adjoint, ayant donné procuration à Mme Catherine WILLEMS ;

Mme Catherine GOEDGEBUER, conseillère municipale déléguée, ayant donné procuration à M. Franky SALON;

M. Philippe BLERVAQUE, Maire-adjoint, ayant donné procuration à Jocelyne DURUT

Était absent :

M. Bertrand TRINEL, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Justine DURETETE.

Fin de la séance : 20h30

L'Assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : CONVENTION DE CREATION ET MAINTENANCE D'UNE CHASSE

VU

Les statuts de la Communauté de communes Flandre Lys,

Le projet de la CCFL de mettre en place une chasse aux trésors géolocalisée sur le territoire de la CCFL,

CONSIDERANT

Qu'il est de l'intérêt de la commune d'Haverskerque de participer à ce projet afin de promouvoir la culture et le tourisme local,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Mme Jocelyne DURUT, Maire ;

Et après avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de :

(14 voix POUR)

- **AUTORISER** Madame le maire à signer la convention avec la CCFL pour la création et la maintenance de chasses aux trésors géolocalisées sur les communes de la CCFL
- **AUTORISER** Madame le maire à signer tout document relatif à cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Jocelyne DURUT,
Maire d'HAVERSKERQUE

